

COMPLÉMENT 7

AVIS DU PANEL CITOYEN



Avis du panel citoyen au comité d'évaluation de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Le 30 mai 2022,

Contexte

Notre groupe est composé de 14 citoyens, habitant différentes régions de France et agglomérations de tailles différentes.

Notre groupe est à l'image de la diversité de la population française, que ce soit en termes d'âge, de sexe, de profession, etc. Chacun d'entre nous a une histoire et un rapport à la pauvreté qui lui est propre.

Nous avons été invités à participer à cette concertation citoyenne portant sur l'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, et plus précisément à nous prononcer sur les éléments et les critères qui nous semblent les plus importants à retenir pour évaluer cette Stratégie. Il s'agit du troisième et dernier avis que nous formulons dans ce cadre.

1. Quel est votre regard sur la mise en œuvre globale de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et sur les évolutions qu'elle a apportées ?

Nous continuons à rencontrer des difficultés pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté. Nous apprécions les efforts du Comité pour nous donner des éléments chiffrés, une sorte de tableau de bord, comme nous l'avions demandé à plusieurs reprises. Pour autant, les données fournies ne correspondent pas pleinement à l'idée que nous nous faisons d'un véritable tableau de bord, facile à décrypter, reprenant l'ensemble des mesures une par une, rappelant leur objectif, détaillant leur avancée, avec une vision à la fois nationale et régionale.

Nous avons toujours le sentiment de manquer d'informations et de repères pour bien comprendre si les objectifs ont été atteints (au moins en partie). Nous rencontrons beaucoup de difficultés à identifier les domaines dans lesquels il y a eu de réelles avancées et ceux, à l'inverse, où du retard a été pris.

L'impression dominante est que beaucoup de choses ont été faites, que des expérimentations ont été menées sur le terrain et cela malgré la crise sanitaire, dont nous craignons qu'elle ralentisse considérablement la mise en œuvre de la Stratégie. Pour autant, cette dernière nous paraît aller trop lentement et nous identifions encore de nombreux freins à son déploiement : **nous sommes frappés par le manque d'uniformité des actions mises en place sur le territoire**. Cela peut selon nous être interprété de différentes façons :

- Soit, cette situation répond à l'idée de coller aux spécificités des territoires, dans une logique de décentralisation de la mise en place des actions, ce qui peut nous paraître pertinent,
- Soit, cela prouve que nous sommes toujours dans une phase d'expérimentation, que le gouvernement a encore du mal à identifier les actions qui mériteraient d'être généralisées ou que la généralisation des expérimentations n'est pas suffisamment accompagnée. Cela peut parfois donner l'impression d'une multiplication d'actions menées sans réel fil directeur.

Nous avons également noté que seules cinq régions ont répondu favorablement à la mise en place de la Stratégie. Nous nous demandons quelles sont les raisons qui sous-tendent cette situation : « *Est-ce que tous les territoires sont en accord avec cette Stratégie et acceptent de la mettre en œuvre ?* »

De même, l'état d'avancement des mesures qui font l'objet d'une contractualisation avec les conseils départementaux nous semble très inégal d'un département à l'autre. Nous

aimerions comprendre pourquoi : les départements ont-ils tous été accompagnés de la même façon et ont-ils été suffisamment accompagnés ? Ces mesures ont-elles du sens dans tous les départements ?

Pour nous, **il y a un équilibre à trouver entre la volonté de coller aux spécificités et contraintes des territoires dans une logique de décentralisation et la nécessité de déployer la Stratégie à l'échelle nationale, dans un souci d'harmonisation et d'égalité de traitement.** Il importe selon nous, à ce stade :

- De sortir de la logique d'incitation à la mise en place des mesures pour aller davantage vers une logique d'obligation.
- De laisser des marges de manœuvre aux collectivités locales mais dans un cadre global, qui doit rester commun et se déployer sur l'ensemble du territoire.

Dans cette lecture territoriale de la Stratégie, **nous rappelons l'absolue nécessité pour nous de toujours associer et mentionner les Outre-Mer, pour que ces derniers fassent pleinement partie du spectre de la Stratégie et de toutes nos réflexions.** Les Outre-Mer nous paraissent encore aujourd'hui être les « grands oubliés » de la Stratégie.

Nous remarquons qu'il y a toujours un problème d'adhésion des publics concernés, notamment avec une part du « non-recours » qui n'a pas diminué. Sur ce point, nous ne notons aucune avancée notable. Nous savons que des expérimentations ont été menées à certains endroits, notamment par la CAF, mais nous n'avons aucun retour. Le « non-recours » constitue toujours pour nous le véritable « angle mort » de la Stratégie.

Nous avons même l'impression aujourd'hui d'un accès aux services publics (et *a fortiori* aux droits) de plus en plus complexe, en lien avec la numérisation de la plupart des points d'entrée (CAF, Pôle Emploi, etc.), qui fragilise toute une partie de la population.

Nous continuons de constater, par ailleurs, que cette situation de « non-recours » est très peu relayée par les médias. Or cette médiatisation nous paraît un axe important pour une prise de conscience collective de cette problématique.

Les problèmes de recrutement et de formation des acteurs (notamment des travailleurs sociaux et des professionnels de la petite enfance) ont particulièrement retenu notre attention. Ils constituent selon nous une difficulté majeure pour la « bonne » mise en œuvre de la Stratégie, de façon à la fois quantitative et qualitative. Cela nécessite de notre point de vue qu'une attention soit portée à la reconnaissance (statutaire et salariale) de ces acteurs et à l'attractivité de leur métier. Plus globalement, nous avons l'impression que les moyens humains mis à disposition dans le cadre de la Stratégie ne sont pas à la hauteur des enjeux, ce qui limite la mise en œuvre de cette dernière.

Nous nous demandons, par ailleurs, **si les difficultés rencontrées pour évaluer la mise en œuvre de la Stratégie ne sont pas liées à la complexité de cette dernière**, à la diversité des actions et mesures envisagées, en même temps qu'au très grand nombre d'administrations et d'acteurs mobilisés.

Nous avons noté **l'augmentation considérable du budget alloué à la Stratégie**. Ces chiffres sont impressionnants mais suscitent un certain nombre d'interrogations au sein de notre panel :

- Comment explique-t-on la différence entre les années ?
- Est-ce que les résultats ont été à la hauteur des dépenses et des attentes ? Nous avons beaucoup de mal à mettre face à face les sommes budgétaires, les politiques menées et les populations touchées ? Qu'est-ce que cela représente : pour faire quoi ? Comment ? Par qui ? Pour quelles cibles ?
- Ces sommes ne sont-elles pas venues combler les manques liés à d'autres politiques sur les territoires, comme ceux liés à la suppression de la taxe d'habitation ?

2. Quels sont à vos yeux les points les plus importants à évoquer dans le rapport 2022 du comité d'évaluation pour chaque thème ?

2.1 Sur la question de la petite enfance et de l'éducation

Ce thème est extrêmement important pour nous, notamment pour sa cohérence avec un des axes majeurs de la Stratégie, à savoir « éviter la reproduction sociale de la pauvreté ». Nous avons noté qu'avec la constitution du nouveau gouvernement, la petite enfance est désormais rattachée au Premier ministre, ce qui constitue peut-être un signe d'espoir supplémentaire.

A ce stade, **nous avons le sentiment de manquer d'indicateurs précis pour mesurer l'avancée de la Stratégie en matière de petite enfance et d'éducation.** Les éléments chiffrés dont nous bénéficions ne sont pas toujours faciles à appréhender. Nous avons souvent du mal à savoir si les chiffres atteints sont suffisants et répondent aux objectifs fixés. Nous manquons également d'éléments pour comprendre pourquoi certaines mesures ont été abandonnées et pour quelles raisons nous sommes très loin de l'objectif dans certains domaines.

Plus globalement, **nous nous demandons si, sur la petite enfance et l'éducation, la Stratégie n'est pas trop ambitieuse et ne cherche pas à couvrir un champ trop large, sans priorité claire... ce qui, de notre point de vue, complique sa mise en place et a**

fortiori son évaluation. Nous avons l'impression d'une forme d'éparpillement qui ne permet pas d'avoir une lecture claire des avancées opérées ou des retards pris dans les différents domaines. Par ailleurs, les résultats nous paraissent extrêmement disparates d'un territoire à l'autre. Cet état de fait ne permet pas de conclure sur les effets de la Stratégie en matière de reproduction sociale de la pauvreté.

Dans le détail :

- **Nous avons noté certaines avancées, notamment sur les places en crèche bénéficiant du bonus « Mixité ».** De même, **les résultats pour les crèches à vocation d'insertion professionnelle nous semblent encourageants**, l'objectif étant presque atteint. Le fait que les crèches labellisées ne soient présentes que sur 32 départements retient cependant notre attention : Quid des autres départements ? Quelles sont les raisons qui sous-tendent cette situation ?
- **Si le dédoublement des classes de CP nous paraît une très bonne chose, nous n'avons pas toujours repéré sa mise en place sur le territoire.** Le manque d'enseignants pour assurer ce dédoublement nous paraît flagrant. Nous nous interrogeons aussi sur l'impact de la crise sanitaire sur le décrochage scolaire, point sur lequel nous n'avons aucun élément pour le moment.
- **Un volet retient particulièrement notre attention, celui de la formation des professionnels de la petite enfance.** L'objectif visé de 600 000 professionnels formés d'ici fin 2022 est très loin d'être atteint (seulement 52 329 professionnels formés, soit 9 % de l'objectif). Premièrement, cet objectif de 600 000 professionnels formés nous paraît irréaliste : *« Il n'y a pas assez de personnes qui souhaitent s'engager dans cette voie »*. Deuxièmement, si ces faibles résultats en matière de formation peuvent en partie s'expliquer par la survenue de la crise sanitaire, ils soulèvent, cependant, à nos yeux un problème crucial ; celui de l'attractivité de ces métiers. Ces métiers sont encore trop soumis à des formes de contrats précaires et à un manque de reconnaissance à la fois statutaire et salarial. Or, nous tenons à rappeler que ces professionnels constituent un pilier essentiel dans la réussite de la Stratégie.

2.2 Sur la question du logement

La thématique du logement a toujours été très importante pour notre panel. La question du logement nous paraît essentielle pour réduire les situations de pauvreté. Dès notre première rencontre, nous avons souligné l'absence de sa prise en compte dans la Stratégie de lutte contre la pauvreté. **Le fait que le Comité fasse du logement une thématique centrale aujourd'hui, non seulement répond à nos attentes, mais nous donne également l'impression d'avoir été utiles et entendus.**

La présentation de Sylvain Mathieu sur la politique du « Logement d'abord » nous a apporté de nombreux éclairages. Nous avons trouvé cette présentation à la fois claire et convaincante sur l'utilité d'un changement d'approche dans la lutte contre le sans-abrisme, avec l'idée d'un accompagnement et d'un accès au logement immédiats et concomitants. Le fait que cette politique prenne exemple sur ce qui se passe aux Etats-Unis rassure sur la capacité de la France à s'inspirer des pratiques mises en place ailleurs. **Les résultats de l'expérimentation menée sur le terrain, qui nous ont été présentés, nous semblent encourageants.** Nous pensons qu'il est important aujourd'hui :

- De poursuivre cette politique, de la mettre pleinement en œuvre et de la généraliser sur l'ensemble du territoire.
- De communiquer davantage sur ce changement d'approche pour modifier le regard que porte notre société sur les sans-abris et les sans domicile fixe.
- De suivre dans le temps l'impact de cette politique sur la situation des personnes concernées et notamment sur leur retour à l'emploi.

Malgré ces signaux encourageants, nous tenons toutefois à souligner que **cette politique ne concerne qu'un public très ciblé.** Pour nous, le problème du logement en France dépasse largement la problématique des personnes sans-abris ou sans domicile fixe. Nous pensons qu'il faut avoir une approche plus globale sur cette thématique, avec une attention particulière portée sur :

- **La pénurie de logements sociaux mais également au sein du parc locatif privé,** ce qui amène plusieurs questions : pourquoi n'a-t-on pas un programme de construction de logements sociaux plus ambitieux ? Pourquoi n'y-a-t-il pas une meilleure répartition entre les logements selon leur utilisation (habitations, bureaux, commerces) ? Le recours au télétravail ne peut-il pas être un moyen de créer plus de nouveaux logements ?
- **Le nombre important de logements vacants ou de logements meublés destinés à la location touristique (Airbnb) :** n'y a-t-il pas moyen de mieux réglementer le logement en France pour accroître l'offre de logements disponibles ?

Enfin, nous alertons sur **l'impact de la transition écologique sur le logement.** Nous nous interrogeons notamment sur l'impact de la loi sur le « permis de louer » sur la pauvreté. L'obligation de rénovation des logements risque selon nous de réduire le nombre de logements disponibles à la location (aussi bien dans le parc public que privé). Par ailleurs, une certaine forme de précarisation est à craindre, pour les publics qui ne pourront pas assumer économiquement le coût d'une telle rénovation.

Enfin, sur la thématique du logement, nous insistons également sur **la nécessité de poursuivre les efforts pour favoriser la mixité sociale, et ceci à tous les niveaux.** Sur

ce point, nous manquons d'éléments pour savoir si des avancées ont eu lieu et pour mesurer l'impact des mesures mises en œuvre notamment au niveau des logements sociaux. Nous rappelons que dans un contexte d'augmentation du prix du carburant, l'éloignement des populations défavorisées des centres-villes ou des centres d'activité constitue pour elles un handicap supplémentaire pour accéder à l'emploi et sortir de la pauvreté.

2.3 Sur la question de la santé

C'est sans doute dans le domaine de la santé que les plus grandes avancées ont été observées, notamment sur la Complémentaire Santé Solidaire. Nous manquons cependant d'éléments sur les cibles réellement touchées par ce dispositif, qui n'a pas permis de faire disparaître les phénomènes de renoncement aux soins. Nous alertons sur le manque de communication autour de cette complémentaire santé, pour toucher un public plus large et favoriser l'adhésion des médecins.

S'agissant du « **100 % santé** » sur l'optique, les aides auditives et le dentaire, **nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle mesure. Pour autant, des améliorations sont possibles**, notamment sur la qualité de l'offre qui demeure limitée (verres optiques, prothèses dentaires, prise en charge des piles pour les prothèses auditives ou aide au chargeur, etc.) Sur ce dispositif également la communication fait selon nous défaut.

Nous pensons qu'une meilleure communication, sur le modèle des courriers de la CPAM pour le contrôle dentaire des enfants, le dépistage de certains cancers, etc. pourrait se révéler très utile.

2.4 Sur la question de l'accompagnement, la formation et l'emploi

L'accent mis sur l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi nous paraît une très bonne chose. Mais, au-delà des mesures en direction des jeunes, notre attention s'est principalement portée sur la refonte du travail social, qui passait par la formation des travailleurs sociaux. Nous avons bien pris note qu'à la fin 2021, 2773 travailleurs sociaux avaient été formés. Nous manquons d'éléments pour évaluer ce chiffre mais cela nous semble *a priori* très peu. Cela nous pose d'autant plus de questions, que les travailleurs sociaux constituent un pilier majeur de la Stratégie. Pour nous, la réussite de la plupart des mesures auprès des personnes en situation de précarité, et plus particulièrement auprès des jeunes, dépend de la qualité de l'accompagnement social, qui dépend lui-même de la formation et plus globalement du « bien-être » des travailleurs sociaux (un métier qui mériterait lui aussi d'être revalorisé). Si l'accompagnement nous paraît une dimension cruciale, cette dernière nécessite qu'une attention particulière soit portée aux

acteurs qui en ont la charge. Sur ce point, nous avons l'impression que nous sommes encore loin du compte aujourd'hui.

2.5 Sur la question des droits sociaux

Nous adhérons totalement au point d'attention du Comité d'évaluation qui consiste à tendre vers le zéro non-recours. Dans une société de plus en plus numérisée, nous avons toujours beaucoup de mal à comprendre pourquoi le taux de non-recours est si important. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur la capacité des autorités à avancer le taux de 30 % de non-recours tout en reconnaissant être dans l'incapacité à identifier les personnes qui se cachent derrière ce chiffre.

Plusieurs points nous semblent importants pour faciliter l'accès des populations les plus défavorisées aux droits sociaux (la plupart de ces points ont déjà été mentionnés dans nos précédents avis) :

- Nous pensons toujours qu'il est urgent de simplifier à la fois le système d'aide et son accès, dans cette logique de guichet unique que nous évoquons depuis le début de cette concertation. Sur ce point, nous aimerions avoir plus d'informations sur le RUA, pour lequel nous avons du mal à savoir où nous en sommes précisément. En termes de point d'entrée, certains d'entre nous ont bien noté la création des Maisons France Services. Cet axe nous paraît très intéressant et devrait selon nous être davantage déployé sur le territoire ou associé à un numéro unique, dans les endroits plus difficiles d'accès. Nous insistons sur la nécessité de « *remettre de l'humain dans la relation numérique* », de toujours pouvoir « *avoir quelqu'un au bout du fil* » pour ne pas renforcer la fracture numérique, qui n'est pas sans lien selon nous avec le non-recours. Sur tous ces services (Maisons FS, numéro unique), un effort de communication doit également être mené pour s'inscrire dans la logique « d'aller vers » qui nous semble essentielle.
- **Nous adhérons à l'idée d'expérimenter un revenu de base pour les jeunes de 18 à 24 ans les plus précaires, en études, en emploi peu rémunéré ou en recherche d'emploi.** Cela nous paraît être une très bonne mesure à condition qu'elle soit bien accompagnée. Pour nous, la réussite de ce dispositif dépend de la qualité de l'accompagnement pour aider ces jeunes à trouver un emploi pérenne. Pour certains d'entre nous, cette aide nécessite la mise en place d'une contrepartie (heures de travail dans des associations ou autres structures pour les personnes pouvant travailler, etc.). D'autres, parmi nous, reviennent aussi sur l'idée de créer plus de passerelles entre les emplois vacants et les situations de précarité liées à l'emploi.

2.6 Sur la question de la grande pauvreté

Il nous paraît important de mieux comprendre et mieux suivre l'évolution de la grande pauvreté pour ne laisser personne dans cette situation. **C'est une évidence pour nous de se donner comme objectif d'éradiquer la grande pauvreté.** Dans ce domaine, la situation des Outre-Mer constitue pour nous un point d'attention très important. La question qui se pose est de savoir si un budget dédié sera attribué à ce nouvel axe, que nous souhaitons voir intégré dans la Stratégie.

Nous alertons également sur l'importance pour nous de ne pas négliger les situations de précarité, dont la frontière avec la pauvreté est souvent très mince. Ces situations de précarité nous paraissent grandissantes et nécessitent de notre point de vue une forte vigilance, pour éviter d'accroître le problème de la pauvreté en France. Il faut limiter autant que possible le basculement dans la pauvreté des publics fragiles ou frappés par des accidents de parcours ou de vie (personnes divorcées, familles monoparentales, veuvage, chômage, etc.).

Nous pensons qu'il est important d'être aussi dans l'anticipation/la prévention et pas uniquement dans la réparation.

3. Quels sont les éléments indispensables et prioritaires à vos yeux pour poursuivre la Stratégie de lutte contre la pauvreté ?

3.1 Un contexte de crises multiples (sanitaire, écologique, géopolitique, économique) à prendre en compte, parce qu'il peut avoir un réel impact sur les situations de pauvreté

Nous avons bien compris que nous sommes dans une Stratégie sur le temps long et non dans un Plan de lutte contre la pauvreté. Or, nous subissons actuellement des évolutions sociétales très importantes, dont l'impact éventuel sur la pauvreté n'est pas à négliger de notre point de vue.

Nous avons bien noté que la politique du « quoi qu'il en coûte » a permis de réduire l'impact de la crise sanitaire sur la pauvreté, de même que le « Ségur de la santé » a permis quelques avancées. De là à dire que la crise Covid n'a pas eu d'impact sur la pauvreté, cela nous semble un peu rapide. Nous sommes d'ailleurs surpris par la rapidité de l'évaluation sur l'impact du coronavirus sur la pauvreté, alors que nous manquons de données chiffrées sur l'impact de nombreuses mesures de la Stratégie, mises en place depuis 2019. Pour nous, plusieurs questions restent sans réponse :

- En a-t-on vraiment fini avec le coronavirus ?
- Les dépenses engagées dans le « quoi qu'il en coûte » auront-elles un impact sur le budget alloué à la Stratégie de lutte contre la pauvreté dans les années à venir ?

- A-t-on vraiment mesuré tous les effets de la crise sanitaire sur notre société : épuisement et délitement de notre système de santé ? Système éducatif mis à mal pendant deux ans ? Impact sur le décrochage scolaire, sur la santé mentale, notamment des publics les plus fragiles ? Evolution du rapport au travail et des formes d'emploi ? Etc.

Nous repérons déjà une transformation profonde du monde du travail, avec le sentiment d'une précarisation de nombreux emplois (auto-entrepreneuriat, cumul de plusieurs emplois, apparition de nouvelles formes « d'esclavage moderne » (avec les livreurs, par exemple), etc.). Le risque d'avoir des parcours professionnels de plus en plus accidentés, sur « le fil du rasoir », « sans filet », nous paraît important. Sans parler des projections extrêmement difficiles quand ces travailleurs arriveront à l'âge de la retraite.

La transition écologique constitue un autre sujet d'importance à nos yeux, si tant est qu'on puisse toujours parler de transition, puisque l'urgence est là, avec son lot de mesures nécessaires, inévitables mais pour certaines brutales dans leur mise en place. Les nouvelles contraintes imposées au nom de cette transition sont pour beaucoup de nouvelles dépenses. Or, ces dernières ne vont pas peser sur tous les ménages de la même façon. La crainte est réelle que cette transition en pesant sur le budget de tous les jours crée de la pauvreté. Deux points nous paraissent particulièrement problématiques :

- Le logement, d'une part, avec une augmentation des loyers pour les locataires à la suite de la rénovation des logements, une incapacité pour certains propriétaires d'engager les travaux de rénovation, etc.
- La question de la mobilité, de l'autre, en lien avec l'obligation de changer de véhicule qui intervient dans un contexte de hausse des prix du carburant (et où le coût des véhicules électriques demeure encore très important) : des populations précaires qui seront limitées dans leur déplacement et donc dans leur possibilité d'accéder à l'emploi.

A cela, s'ajoute une crise géopolitique majeure avec **la guerre en Ukraine qui intervient dans un contexte inflationniste important**. L'inflation et l'augmentation de nombreuses dépenses (alimentation, carburant, énergie, etc.) font craindre une augmentation de la pauvreté, avec un « reste à vivre » de plus en plus réduit.

Au-delà de ce contexte extrêmement mouvant et traversé par de nombreuses crises, nous pensons qu'il faudra également suivre **l'impact éventuel d'autres politiques ou réformes sur la pauvreté, au premier rang desquelles :**

- **La réforme de l'assurance chômage** (dans un contexte post-Covid),
- **La réforme des retraites** prévue dans ce second quinquennat.

3.2 La nécessaire revalorisation des métiers de la petite enfance, de l'éducation et de l'accompagnement social et l'augmentation des moyens humains alloués à la Stratégie de lutte contre la pauvreté

Pour la suite, nous souhaitons mettre l'accent sur un axe qui nous paraît essentiel. Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises dans cet avis. L'accompagnement est pour nous une donnée fondamentale dans la réussite de cette Stratégie, un socle essentiel. **Pour que l'accompagnement soit efficace et de qualité, il importe qu'il soit porté par des acteurs de terrain, bien formés, impliqués, valorisés et reconnus.** Cela vaut pour tous les professionnels au contact des populations précaires, qu'il s'agisse des travailleurs sociaux, bien évidemment, mais également des professionnels de la petite enfance, des enseignants, etc. Une revalorisation de ces métiers, qui constitue d'importants piliers dans la Stratégie, nous paraît urgente et essentielle.

Au-delà, nous avons été ravis de rencontrer une commissaire à la lutte contre la pauvreté, mais très surpris de découvrir qu'elle paraissait bien seule (sans secrétaire) face à l'ampleur de la tâche. Nous constatons à regret le manque de moyens humains alloués à la mise en œuvre de cette Stratégie, alors que nous attendons beaucoup de cet échelon transversal. Sur ce point, nous aurions d'ailleurs aimé savoir si les commissaires agissaient en réseau, pour échanger des bonnes pratiques et partager leurs retours d'expérience.

3.3 Changer le regard de la société sur les personnes pauvres

L'image des personnes pauvres dans notre société participe aussi selon nous au non-recours et donc au maintien dans la pauvreté. « L'image de la personne qui profite du système », « de l'assisté » est encore très présente. Il nous paraît important de changer le regard de la société mais aussi des acteurs qui doivent porter cette Stratégie sur les personnes pauvres. « Tout le monde peut tomber dans la pauvreté », il faut plutôt être dans la banalisation de cette situation que dans la stigmatisation. Et peut-être, parler plus fort du non-recours que de l'assistanat.